

Règlement du Swimmathlon

1. Concept

- (a) Le swimmathlon est une occasion de récolter de l'argent pour le club en se faisant sponsoriser.
- (b) Le but est de rapporter un maximum d'argent au club. L'argent récolté sert à réduire la part de financement des familles lors des camps, compétitions, déplacements et autres animations. Il peut également être utilisé pour différents projets.
- (c) Tous les nageurs se font (enfants, adultes, entraîneurs) sponsorisés un montant par traversée de 25 mètres. Il est également possible d'avoir un forfait minimum de 100 CH.

2. Organisation générale

- (a) Le swimmathlon dure 1 heure. Les nageurs doivent rester dans l'eau durant ce temps.
- (b) Tous les participants des groupes Kids, Avenir, Junior, Espoirs, Waterpolo et Aqua'fun doivent participer au swimmathlon.
- (c) Tout nageur ne participant pas au swimmathlon se verra facturer le montant de 100 CH.